

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### Séance ordinaire du 17 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le lundi 17 novembre 2025 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Marie-Josée Coulombe, Maxime Gamelin, Annie Robichaud, Laurent Barsalou, Patrice Schoune formant quorum sous la présidence du Maire Jean-Pierre Ménard.

Autre(s) personne(s) présente(s) : Éric Lachapelle, Directeur général et greffier-trésorier & Marie-Catherine Hamel, directrice des services administratifs et des communications.

#### 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean-Pierre Ménard déclare la séance ouverte à 19h30.

#### 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-11-639

Le maire Jean-Pierre Ménard procède à l'adoption de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 17 novembre 2025;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 novembre 2025 tel que rédigé, soit :

##### 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

##### 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

##### 3. **GREFFE**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre 2025

3.3 Dépôt de la correspondance

3.4 Adoption | Modification de la politique de frais de déplacement, de repas, de représentation et de téléphone cellulaire

- 3.5 Adoption | Politique de capitalisation et d'amortissement
- 3.6 Ratification de signature - Entente d'hébergement en cas de sinistre - Résidence de la Seigneurie de Soulanges
- 3.7 Octroi de contrat et autorisation de paiement | BCGO S.e.n.c.r.l | Audit annuel des états financiers de la municipalité de Saint-Polycarpe
- 3.8 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - CSUR LA TÉLÉ - WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE 2026
- 3.9 Octroi de contrat et autorisation de paiement | PG Solutions - Suite de logiciels dédiée à la gestion des municipalités | 2026
- 3.10 Ordre de changement et autorisation de paiement - Super-Micro - Remplacement de trois ordinateurs
- 3.11 Nomination | Maire suppléant pour l'année 2026
- 3.12 Désignation d'un délégué substitut | Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges
- 3.13 Nomination des élus aux divers comités municipaux

#### **4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Obtention de permanence | Employé 13-0021
- 4.2 Ratification | Embauche | Directeur des loisirs par intérim

#### **5. FINANCES**

- 5.1 Approbation des listes de déboursés et des transferts budgétaires - OCTOBRE 2025
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et greffier-trésorier - octobre 2025
- 5.3 Autorisation | Signataires et gestionnaires au compte-chèques et documents bancaires | Gestion du compte de cartes de crédit Desjardins
- 5.4 Utilisation des revenus reportés | Fonds Parc et Terrain de jeux (2025) pour le remplacement de la clôture du terrain de baseball

#### **6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

**7. SERVICES URBAINS**

- 7.1 Ratification | Octroi de contrat et autorisation de paiement - Lapointe réfrigération - Remplacement des échangeurs de chaleur et des brûleurs sur les unités de chauffage du Centre Sportif Soulanges

**8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

- 8.1 Nomination | Membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 8.2 Nomination | Membres du conseil au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 9.1 Demande d'aide financière - l'école primaire Val-des-prés - Salon du livre 2025
- 9.2 Demande d'aide financière - Centre d'Action Bénévole Soulanges - Paniers de Noël
- 9.3 Autorisation de signature | Protocole d'entente - Partage des installations et équipements - CSSTL et la Municipalité de Saint-Polycarpe
- 9.4 Autorisation de signature | Demande de subvention | Emplois été Canada 2026

**10. RÈGLEMENTS**

- 10.1 Avis de motion - Règlement numéro 171-2019-4 modifiant le règlement numéro 171-2019 règlement sur la gestion contractuelle, la délégation de pouvoirs, le contrôle et le suivi budgétaire
- 10.2 Avis de motion - Règlement 219-2025 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2026

**11. AFFAIRES DIVERSES**

**12. PAROLE AUX CONSEILLERS**

**13. PAROLE AU MAIRE**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE ordinaire**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3.**

**GREFFE**

3.1

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2025**

2025-11-640

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025**

2025-11-641

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre 2025 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par Maxime Gamelin  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.3

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
25 septembre	MRC Vaudreuil-Soulanges	Règlement D'emprunt 264	Sylvie Richer MRCVS
25 septembre	Retraite Québec	Information destinée aux élu(e)s municipaux(-ales) participant au RREM (Régime	Retraite Québec

		de retraite des élus municipaux)	
25 septembre	Ville de Saint-Constant	APPUI au projet de la loi 104 - Ville de Saint-Constant	Maude Simard, Ville de Saint-Constant
25 septembre	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Entrée en vigueur du Règlement numéro 232-5	Sylvie Richer, MRCVS
29 septembre	MAMH	Régie Centre sportif Soulanges	Joanie Chalifour, technicienne en administration, MAMH
30 septembre	MTMD	Règlement no 205-2025-01 concernant la circulation des camions et des véhicules outils	Josée Roy, adjointe administrative pour : Claude Thibeault, directeur général par intérim
3 octobre	Plusieurs municipalités	Résolution numéro 255-10-2025 - Demande d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec	Plusieurs municipalités
3 octobre de	Notre-Dame-de-la-Paix	Résolution 2025-09-165 - Dénonciation des déversements et dépôts illégaux au ministère l'Environnement	Cathy Viens Directrice générale et Greffière-trésorière

14 octobre	Saint-Télesphore	Compte-rendu - rencontre du 17 septembre - Grand- Saint-Patrice	Danielle Glode, directrice générale et greffière- Trésorière
30 octobre	MRCVS	Avis d'intention de déclaration de compétence sur certains articles du Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité réalisées dans les milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations (Décret 719- 2025)	Karine Bisson, MRCSV
30 octobre	MRCSV	Demande d'appui - Extrait de résolution (Remboursement TPS/TVQ)	Sylvie Richer MRCSV

3.4

**ADOPTION | MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE REPRÉSENTATION ET DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE**

2025-11-642

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications à la Politique de frais de déplacement, de repas, de représentation et de téléphone cellulaire ;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de frais de déplacement, de repas, de représentation et de téléphone cellulaire révisée en date du 17 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.5 **ADOPTION | POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT**

2025-11-643 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite mettre à jour sa politique de capitalisation et d'amortissement ;

CONSIDÉRANT QUE la dernière mise à jour date de l'année 2021 ;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de capitalisation et d'amortissement 2025 en date du 17 novembre 2025 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.6 **RATIFICATION DE SIGNATURE - ENTENTE D'HÉBERGEMENT EN CAS DE SINISTRE - RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES**

2025-11-644 CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Saint-Polycarpe de fournir une aide à long terme à la Résidence de la Seigneurie de Soulanges ;

CONSIDÉRANT l'entente pour l'hébergement des occupants de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges en cas de sinistre ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente 2024-2025 est venue à échéance le 31 août 2025 ;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier ainsi que le maire à signer l'entente avec la Résidence de la Seigneurie de Soulanges ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.7 **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT | BCGO S.E.N.C.R.L | AUDIT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE**

2025-11-645 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a procédé à l'appel d'offres public 2025-005 pour l'audit annuel des états financiers de la municipalité de Saint-Polycarpe ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée le 9 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises ont déposés une soumission dans les délais prescrits :

Soumissionnaires
RCGT
BCGO

CONSIDÉRANT l'estimation de 118 200,00 taxes incluses, pour 3 ans;

CONSIDÉRANT la recommandation du service du Greffe et du service des finances de la municipalité d'octroyer le contrat à l'entreprise ayant obtenue le meilleur pointage en fonction de la formule suivante :

$$\frac{(\text{Pointage intérimaire} + 25) \times 10\,000}{\text{Prix}}$$

CONSIDÉRANT les notes obtenues et la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise BCGO s.e.n.c.r.l pour l'appel d'offres 2025-005 ;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise BCGO S.e.n.c.r.l un montant maximal de 40 241.25\$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02 130 00 413;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.8 **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - CSUR LA TÉLÉ - WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE 2026**

2025-11-646 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à la webdiffusion des séances du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Csur la Télé;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise CSUR LA TÉLÉ pour la webdiffusion des séances du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2026;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise CSUR LA TÉLÉ un montant maximal de 15180,00\$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-110-00-340;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.9 **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT | PG SOLUTIONS - SUITE DE LOGICIELS DÉDIÉE À LA GESTION DES MUNICIPALITÉS | 2026**

2025-11-647 CONSIDÉRANT QUE la suite logicielle proposée par PG Solutions est complète, unique et conçue pour la gestion des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les différents modules de la suite logicielle de PG Solutions sont utilisés par les différents départements à la Municipalité de Saint-Polycarpe soit, les incendies (Première ligne), la comptabilité (Accès cité - Finance), le greffe (Syged) et l'urbanisme (Accès territoire et permis) ;

CONSIDÉRANT QU'UNE compatibilité des applications entre les différents départements est essentielle au bon fonctionnement de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT l'annexe A « Formulaire d'analyse pour le choix d'un mode de passation » du règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Coulombe  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise PG Solutions pour la suite de logiciels dédiée à la gestion des municipalités pour l'année 2026;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise PG Solutions un montant maximal de 30 000 \$ taxes incluses, à même les postes budgétaires suivants : 02-701-20-529, 02-140-01-529, 02-610-01-529, 02-130-01-529, 02-220-01-529 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.10 **ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - SUPER-MICRO - REMPLACEMENT DE TROIS ORDINATEURS**

2025-11-648 CONSIDÉRANT la résolution 2025-07-566 pour l'octroi du contrat à Super-Micro pour le remplacement de trois ordinateurs ;

CONSIDÉRANT QUE des montants supplémentaires doivent s'ajouter au prix du contrat initial pour certaines configurations supplémentaires et l'ajout d'un nouvel ordinateur ;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'ordre de changement numéro 1;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à Super-Micro un montant maximal supplémentaire de 2822,00\$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 23-021-00-726, à même le fonds de roulement, sur une période de 3 ans, portant le montant total à 9236\$ taxes incluses;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.11 **NOMINATION | MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2026**

2025-11-649 CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec, il y a lieu de nommer un(e) des conseiller(ères) comme maire(sse) suppléant(e) pour l'année 2026;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin  
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Patrice Schoune soit nommé maire suppléant, et ce, du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.12 **DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUBSTITUT | MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE VAUDREUIL-SOULANGES**

2025-11-650 CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner un délégué substitut pour agir au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges lors d'un empêchement du maire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

QUE la conseillère Annie Robichaud soit désignée pour agir à titre de déléguée substitut à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges, et ce, du 17 novembre 2025 au 31 janvier 2026 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.13 **NOMINATION DES ÉLUS AUX DIVERS COMITÉS MUNICIPAUX**

2025-11-651 CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut désigner des élus pour les représenter sur divers comités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite à cet effet déléguer un de ses membres pour siéger sur le conseil d'administration du Cobaver - Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite à cet effet déléguer un membre du conseil municipal pour être représentant de la Municipalité au CRSBP Montérégie ;

CONSIDÉRANT QUE suivant le règlement 196-2023, un comité de démolition doit être mandaté pour rendre des décisions sur les demandes relatives à la démolition d'immeuble, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

Il est proposé par Laurent Barsalou  
ET RÉSOLU

DE NOMMER François Lalonde à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe au conseil d'administration du Cobaver - Vaudreuil-Soulanges pour la période du 18 novembre 2025 au 31 décembre 2026;

DE NOMMER Maxime Gamelin à titre de représentant désigné de la Municipalité de Saint-Polycarpe au CRSBP Montérégie pour la période du 18 novembre 2025 au 31 décembre 2026;

DE NOMMER l'ensemble des membres du conseil municipal à titre de membres du comité de démolition pour la période du 18 novembre 2025 au 31 décembre 2026;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. RESSOURCES HUMAINES**

4.1 **OBTENTION DE PERMANENCE | EMPLOYÉ 13-0021**

2025-11-652 CONSIDÉRANT QUE la probation de l'employée 13-0021 vient à échéance le 26 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général d'accorder la permanence à l'employée 13-0021 ;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à l'employée 13-0021 au poste d'agente administrative – soutien comptable et ce à partir du 26 novembre 2025 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 4.2 **RATIFICATION | EMBAUCHE | DIRECTEUR DES LOISIRS PAR INTÉRIM**

2025-11-653 CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur des loisirs à la Municipalité de Saint-Polycarpe pour un congé indéterminé;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et greffier-trésorier d'embaucher monsieur Pascal Tremblay à titre de remplaçant pour le poste de directeur des loisirs ;

CONSIDÉRANT le contrat d'embauche pour une durée indéterminée ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Coulombe  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche au poste de directeur des loisirs à monsieur Pascal Tremblay pour la Municipalité de Saint-Polycarpe en date du 15 octobre 2025 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 5. **FINANCES**

#### 5.1 **APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - OCTOBRE 2025**

2025-11-654 CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste numéro 2025-11 des transferts budgétaires du mois d'octobre 2025 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste numéro 2025-11 des transferts budgétaires du mois d'octobre 2025;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 770 218,09 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	454 241,31 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	56 690,88 \$
Salaires nets	104 944,80 \$
Paiements par dépôts directs	154 341,10 \$
<b>TOTAL</b>	<b>770 218,09 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Éric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier

5.2 **APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER - OCTOBRE 2025**

2025-11-655 CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, totalisant un montant de 144.83 \$ pour le mois d'octobre 2025 déposé à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois d'octobre 2025 du directeur général et greffier-trésorier;

D'AUTORISER, à même le poste budgétaire 02-130-00-310, le paiement de 144.83 \$ au directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.3 **AUTORISATION | SIGNATAIRES ET GESTIONNAIRES AU COMPTE-CHÈQUES ET DOCUMENTS BANCAIRES | GESTION DU COMPTE DE CARTES DE CRÉDIT DESJARDINS**

2025-11-656 CONSIDÉRANT les élections municipales 2025 et le changement à la mairie de la Municipalité de Saint-Polycarpe ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des administrateurs pour la gestion des cartes de crédit Desjardins et d'autoriser ces personnes auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer de nouveaux signataires, gestionnaires au compte et administrateur principal Accès D affaires;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER les personnes suivantes à signer les chèques :

Signataires autorisés	Remplaçant autorisé
Jean-Pierre Ménard, maire	Patrice Schoune
Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier	Marie-Catherine Hamel, directrice des services administratifs et des communications Jennifer Van Ranst Melo, directrice des loisirs

DE NOMMER monsieur Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, à titre de gestionnaire autorisé auprès de l'institution bancaire

Desjardins, à titre de gestionnaire du compte Visa ainsi qu'à titre d'administrateur principal de l'Accès D affaires;

DE NOMMER madame Marie-Catherine Hamel, directrice des services administratifs et des communications, à titre de gestionnaire autorisée auprès de l'institution bancaire Desjardins, à titre de gestionnaire du compte Visa ainsi qu'à titre d'administratrice principale de l'Accès D affaires;

DE NOMMER madame Caroline Madore, trésorière adjointe à titre de gestionnaire autorisée auprès de l'institution bancaire Desjardins, à titre de gestionnaire du compte Visa ainsi qu'à titre d'administratrice principale de l'Accès D affaires;

DE NOMMER madame Jennifer Van Ranst Melo, Directrice des loisirs, à titre de gestionnaire autorisée auprès de l'institution bancaire Desjardins, à titre de gestionnaire du compte Visa ainsi qu'à titre d'administratrice de l'Accès D affaires;

DE DÉLÉGUER aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins, incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération;

D'ÊTRE DÉBITRICE envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

DE S'ENGAGER à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsables de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

D'AUTORISER les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

D'AUTORISER les personnes identifiées ci-après qu'ils puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisée à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait liés aux Cartes, le cas échéant;

- Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier
- Marie-Catherine Hamel, directrice des services administratifs et des Communications
- Jennifer Van Ranst Melo, Directrice des loisirs
- Caroline Madore, Trésorière adjointe

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ;

D'ABROGER toute autre résolution passée à cet effet précédemment;

RÉVOQUER tout autre signataire non mentionné à la présente résolution;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4 **UTILISATION DES REVENUS REPORTÉS | FONDS PARC ET TERRAIN DE JEUX (2025) POUR LE REMPLACEMENT DE LA CLÔTURE DU TERRAIN DE BASEBALL**

2025-11-657 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité dispose de revenus reportés au fonds parc et terrain de jeux pour l'exercice financier 2025, totalisant soixante mille sept cent quatre dollars et huit cents (60 704,08 \$) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la clôture actuelle du terrain de baseball nécessite un remplacement complet afin d'assurer la sécurité des usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses associées à ce projet respectent les conditions d'utilisation du fonds parc et terrain de jeux ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge approprié d'autoriser l'utilisation d'une partie des revenus reportés de ce fonds pour le financement desdits travaux;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
**ET RÉSOLU**

**D'AUTORISER** l'utilisation d'un montant de soixante mille sept cent quatre dollars et huit cents (60 704,08 \$), prélevé des revenus reportés du fonds parc et terrain de jeux (2025), pour financer le remplacement de la clôture du terrain de baseball;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire correspondant au fonds parc et terrain de jeux;

**QUE** la direction générale soit autorisée à procéder à tous les appels d'offres, signatures de contrats et paiements nécessaires à la réalisation de ce projet, conformément aux politiques d'approvisionnement en vigueur;

**QUE** la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. **SERVICES URBAINS**  
7.1 **RATIFICATION | OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - LAPOINTE RÉFRIGÉRATION - REMPLACEMENT DES ÉCHANGEURS DE CHALEUR ET DES BRULEURS SUR LES UNITÉS DE CHAUFFAGE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES**

2025-11-658 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit procéder au remplacement des échangeurs de chaleur sur les unités Lennox # 5699C00410 ET 5699C00409 et au remplacement des bruleurs sur une des unités.

**CONSIDÉRANT QU'**aucune unité de chauffage n'est fonctionnelle ;

**CONSIDÉRANT** la température froide du mois de novembre et les divers activités prévues dans la salle Maurice-Ravary ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de l'entreprise Lapointe réfrigération ;

Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou  
**ET RÉSOLU**

**DE RATIFIER** l'octroi de contrat à l'entreprise Lapointe Réfrigération pour le remplacement des échangeurs de chaleur et des bruleurs sur les unités de chauffage du Centre Sportif Soulanges;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise Lapointe réfrigération un montant maximal de 20 000 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-702-20-528

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.

## **URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

8.1

### **NOMINATION | MEMBRES CITOYENS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

2025-11-659

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du CCU doit être renouvelé aux 2 ans, conformément à l'article 9 du Règlement 124-2012 sur le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de trois des membres citoyens se termine en janvier 2026;

CONSIDÉRANT l'intérêt de trois citoyens à renouveler leur mandat;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin  
ET RÉSOLU

DE RENOUELER le mandat de Maxime Bissonnette comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2028, conformément au Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE RENOUELER le mandat de Luc Girard comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2028, conformément au Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE RENOUELER le mandat de François Ringuette comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2028, conformément au Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2

### **NOMINATION | MEMBRES DU CONSEIL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

2025-11-660

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut désigner des élus pour les représenter sur divers comités;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un comité obligatoire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire nommer deux membres du conseil municipal pour siéger sur le comité du CCU, et ce, conformément au Règlement 124-2012-02 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

DE NOMMER Monsieur Patrice Schoune conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2028, conformément aux articles 8 et 9 du Règlement 124-2012-02 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE NOMMER Monsieur Laurent Barsalou conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2028, conformément aux articles 8 et 9 du Règlement 124-2012-02 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**  
**9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÉCOLE PRIMAIRE VAL-DES-PRÉS**  
**- SALON DU LIVRE 2025**

2025-11-661 CONSIDÉRANT QUE l'école Val-des-Prés a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Polycarpe à l'égard d'une sortie éducative au Salon du livre de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'école Val-des-Prés est située sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de Saint-Polycarpe d'être un acteur présent dans la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité offre diverses subventions en lien avec l'épanouissement des jeunes et des familles de chez nous;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière au montant de 1 147\$ à l'école primaire Val-des-prés pour une sortie éducative au Salon du livre de Montréal ;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à déboursier la somme de 1 147\$ \$ à même le poste budgétaire 02-702-20-970 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE**  
**SOULANGES - PANIERS DE NOËL**

2025-11-662 CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de Saint-Polycarpe d'être un acteur présent dans sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Action Bénévole Soulanges offre encore cette année des paniers de Noël aux citoyens dans le besoin.

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Action Bénévole Soulanges est un organisme à but non lucratif et que leurs projets contribuent au bien-être des familles d'ici;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Coulombe  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière au montant de 1000 \$ à Centre d'Action Bénévole Soulanges pour le don de paniers de Noël.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à déboursier la somme de 1000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.3

**AUTORISATION DE SIGNATURE | PROTOCOLE D'ENTENTE -  
PARTAGE DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS - CSSTL ET LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE**

2025-11-663

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et le CSSTL ont des installations vouées aux activités culturelles, sociales, éducatives, sportives et de loisirs et reconnaissent la contribution de chacune des institutions à la mission de l'autre ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et le CSSTL souhaitent favoriser l'accessibilité ainsi qu'un meilleur partage de leurs installations et équipements scolaires et municipaux afin de maximiser leur utilisation et d'en faire bénéficier au plus grand nombre ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et le CSSTL conviennent des principes que l'élève et le citoyen sont une seule et même personne que les installations de chaque Partie font l'objet de prêts mutuels et que l'objectif poursuivi est d'atteindre la plus grande équité possible dans le partage des installations ;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente s'inscrit dans un partenariat renouvelé où le respect, la prise en compte des réalités et de la mission de chacun et la collaboration sont mis de l'avant ;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente vise également à simplifier les processus existants concernant la gestion des ententes entre les Parties ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du protocole d'entente ;

Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le maire, Jean-Pierre Ménard et le directeur général et greffier-trésorier, Éric Lachapelle, à signer le protocole d'entente avec le CSSTL ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.4 **AUTORISATION DE SIGNATURE | DEMANDE DE SUBVENTION | EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2026**

2025-11-664 CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Saint-Polycarpe d'embaucher des étudiants pour divers postes à l'été 2026 ;

CONSIDÉRANT le programme fédéral "Emplois Été Canada"

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice des loisirs à présenter et signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente à Emploi et Développement social Canada pour une subvention d'emploi d'été 2026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10. RÈGLEMENTS**

10.1 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2019-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2019 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE, LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, LE CONTRÔLE ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE**

2025-11-665 Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, le projet de Règlement numéro 171-2019-4 modifiant le règlement numéro 171-2019 règlement sur la gestion contractuelle, la délégation de pouvoirs, le contrôle et le suivi budgétaire est déposé et un avis de motion est donné par Maxime Gamelin à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

10.2 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 219-2025 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2026**

2025-11-666 Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, le projet de Règlement 219-2025 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2026 est déposé et un avis de motion est donné par François Lalonde à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

**12. PAROLE AUX CONSEILLERS**

Annie Robichaud remercie les gens qui ont contribué à la guignolée organisée par le Centre d'action bénévole (C.A.B.)

**13. PAROLE AU MAIRE**

- **Rôle d'évaluation 2025** : le maire Jean-Pierre Ménard informe l'assemblée que le nouveau rôle d'évaluation entraîne une hausse de la valeur des propriétés d'environ **25 % à 30 %**.

- Il souligne être **conscient de cette augmentation**, qui est **hors de son contrôle**.
- Il mentionne que cette hausse sera prise en compte lors des **prochaines rencontres budgétaires** et qu'il travaillera sur le **taux de taxation** afin d'en atténuer les impacts.
- Le maire indique avoir assisté à **l'ouverture de la Maison de la famille de Saint-Zotique**.
  - Il fait un lien avec les **services communautaires** et souligne son souhait de **mieux les publiciser sur le site Web municipal**.
- Il remercie **M. Lanthier** pour son implication dans l'organisation de la **Guignolée du C.A.B.** encore cette année.
  - **Montant amassé : 5 095 \$.**
- **Halloween** : il remercie les bénévoles ainsi que l'équipe des loisirs pour leur implication, **malgré les conditions de pluie**.
- Il mentionne avoir participé à la **confection des Biscuits sourire chez Tim Horton**.
  - Cette année, le **C.A.B. a été choisi** par le propriétaire du Tim Horton et **50 % des profits** de la campagne seront remis au C.A.B.
- **Transport collectif** : un **nouvel arrêt de Communobus (anciennement Taxibus)** sera installé au coin du **chemin de l'Église et Debeaujeu**.
- Participation du maire à divers événements :
  - **Soirée hommage à Jean-Yves Poirier**.
  - Activités de l'organisme **Toit d'abord**, offrant des logements abordables — le maire mentionne que cela pourrait représenter un **projet intéressant pour la municipalité** à moyen ou long terme.
  - **Première rencontre de la Régie du Centre sportif Soulanges**, tenue le **28 octobre** : rencontre longue, mais le dossier avance.
- **Collecte de sang : 64 donateurs**; remerciements aux bénévoles.
- **Marché de Noël** : remerciements à l'équipe des loisirs.
- **Plantation d'arbres** : activité réalisée grâce à une initiative de **Nature-Action** et à une **subvention de la Caisse Desjardins de Soulanges**.
- **Hockey scolaire – Les Pionniers** :
  - Le maire a participé à la **mise au jeu protocolaire**.
  - Il félicite **M. Villemaire** pour le développement du hockey scolaire, soulignant l'ampleur du travail et sa contribution à la vitalité du Centre sportif.
- **Grande semaine des tout-petits** : le maire souligne l'importance de cette initiative et son déroulement sur le territoire.

14.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

Les questions et/ou commentaires adressés par les citoyens aux membres du conseil portaient sur les sujets suivants :

- Nomination des comités et des employés dans le **Lien**.
- Classement des **écoles publiques**.
- Retour sur la **soirée hommage à Jean-Yves Poirier**.
- Retour sur la **création de la Régie du Centre sportif Soulanges**.
- Préoccupation concernant la **fermeture possible du bureau de poste**.
- Retour sur le **processus électoral**.
- Question sur les **heures d'ouverture du Marché de Noël**.
- Date de sortie prévue pour le **prochain Lien**.
- **Rénovations attendues** de la salle Maurice-Ravary et de l'aréna.
- Subvention accordée à l'**Âge d'or**.
- Invitation à la **soirée de l'Âge d'or du 6 décembre**.
- Demande concernant l'**éclairage du sentier piétonnier derrière l'aréna**.
- Présence de **nombreux nids-de-poule** sur le territoire.

- Disponibilité de **chaises pour les citoyens** souhaitant s'asseoir et demeurer dans la salle lors du Marché de Noël.

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2025-11-667 À 20h30 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 17 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
greffier-trésorier

Le Maire

\_\_\_\_\_  
Éric Lachapelle

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Ménard

Je, Jean-Pierre Ménard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*